



DERNIERE SEANCE DU CHSCT40 le 6 octobre 2022

La délégation FSU vous rend compte

Présents :

Pour la DSDEN : IA-DASEN, Secrétaire Général (SG), Directrice des cabinets, Conseillère de prévention départementale (CPD), médecin départementale de prévention, IEN ASH

Pour les représentants des personnels : 3FSU dont la secrétaire du CHSCT40, 2UNSA, 2FO.

Lecture des déclarations par les organisations syndicales

Concernant l'inclusion scolaire, l'IA-DASEN reconnaît qu'elle pose toujours problème. Elle doit rester pour tous les élèves mais des comportements restent problématiques. Il pose les questions suivantes : jusqu'où peut-on aller, comment peut-on mieux les prendre en charge ?

Pour la FSU une amélioration qualitative significative est nécessaire ce qui demande des investissements conséquents.

Elle interpelle la DSDEN sur la dégradation de l'accès aux soins dans les territoires ruraux. Par manque de taxi, des enfants ne reçoivent pas les soins dont ils ont besoin.

En pj, une motion à utiliser sur ce sujet

Concernant les évaluations des écoles, il précise que c'est sur la base du volontariat. Le document proposé est une base que chaque école peut utiliser à sa convenance. Le diagnostic doit servir à trouver des réponses rapides en prenant en compte les besoins de la réalité.

Chacun peut s'exprimer : collectivités territoriales, parents.

Elles ont été reportées à décembre.

Le SNUipp-FSU s'oppose à ces évaluations chronophages, inutiles et dangereuses. Il soutiendra les écoles qui ne souhaitent pas les faire. En gironde, les refus sont acceptés.

Concernant la mise en place des CSA (comités sociaux d'administration), la DSDEN est toujours en attente du mode de fonctionnement. Il n'y aura pas de nouveau CHSCTD avant les élections professionnelles. Par contre il y aura un CDEN et un CTSD le 7 novembre, puis des CSA à partir de 2023.

La FSU s'est toujours opposée à la fusion des CHSCT et des CT, diluant les compétences et réduisant l'expression des personnels.

Concernant le contexte sanitaire, l'IA-DASEN indique une légère augmentation liée à l'augmentation du nombre de tests. L'enquête simplifiée hebdomadaire est maintenue.

La semaine dernière, il y a eu 117 élèves positifs dont 9 en maternelle, 31 en élémentaire, 58 en collège et 19 en lycée.

Pour les personnels : 8, 4, 16, 8 soit 30 au total.

Des masques sont à disposition. Certains sont arrivés en péremption. Selon les remontées de l'ARS, le formulaire test est peu utilisé.

L'aide pour les capteurs de CO2 est maintenue jusqu'en décembre. Tous les collèges et lycée en sont équipés, un peu moins de 50% pour les écoles primaires.

Le régime des ASA pour personnes vulnérables continuent. La DSDEN réfléchit à la question de rester chez soi sans activité professionnelle.

La FSU demande que la formulation, dans le protocole sanitaire, du port du masque « fortement recommandé » pour les cas contacts soit revue. Elle entraîne des tensions entre les parents car certains élèves portent le masque, d'autres pas. Elle fait remarquer par ailleurs que les capteurs ne font pas tout ; l'aération est difficile dans certaines salles.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

1. Approbation du PV.

Le PV de la séance plénière du 19 mai est voté à l'unanimité.

2. Point d'étape fiches SST

Deux groupes de travail ont eu lieu depuis la dernière plénière : le 30 juin et le 22 septembre.

Le SG informe que l'enquête prévue au collège Jean Rostand a été annulée par manque de volontaire. Le DASEN indique que la situation est apaisée qu'un nouveau chef d'établissement a été nommé.

La FSU rappelle l'intérêt d'informer davantage les personnels sur les fiches SST. L'évènement douloureux aurait peut-être été prévenu si des fiches avaient été transmises.

Elle demande quand aura lieu la communication par le rectorat avec la dématérialisation des fiches, adressée à tous les personnels, comme prévue?

Le SG indique ne pas avoir de nouvelle à ce jour.

Elle demande ensuite un état de la situation à l'école Gaston Larrieu de St-Paul-Lès-Dax qui rencontre des difficultés de communication avec la Mairie concernant des questions de bâtis.

La conseillère départementale de prévention a pris contact avec les services techniques. Apparemment, les problèmes sont pris en compte (fuite d'eau au plafond, racines dans la cour, retrait de ventilateurs)

La FSU alerte sur de nouvelles agressions de parents et (re)demande qu'un courrier type de rappel à la loi soit à disposition des écoles comme ça l'est dans le second degré.

Le DASEN indique qu'il adressera ce courrier aux écoles qui le demandent et informe qu'il prévoit plutôt de travailler sur le règlement départemental en y ajoutant un paragraphe.

Elle demande que, dans le second degré, l'envoi du courrier, comme indiqué par le rectorat, soit à l'initiative du chef d'établissement et non suite à la demande des personnels comme cela peut l'être dans les faits.

Concernant le collège Jean Moulin, il indique avoir donné des moyens supplémentaires (1/2 poste AED, 1 nouveau chef d'établissement, 20h, une réflexion est engagée sur une modification de la sectorisation). Il n'est pas favorable au classement en REP + comme demandé par certains personnels car l'image donnée aux parents pourrait desservir le collège.

Concernant les AESH, la FSU questionne le DASEN sur la lettre de cadrage qu'il s'était engagé à produire à la dernière plénière. Il semblerait qu'il aurait oublié !

Elle (re) demande aussi la publication d'un document explicitant les procédures pour les accidents de service de ces personnels, parfois compliquées.

A l'initiative de la FSU, une discussion s'engage ensuite sur le manque d'équipement de mobilier adapté à certains postes comme des tabourets sur roulette en maternelle en prévention de troubles musculo-squelettiques.

La médecin de prévention propose que les écoles adressent leur demande au collectivité.

Pour les personnels handicapés l'attribution de matériel adapté est toujours très longue, ce que déplore la FSU.

3. Information sur la mise en place des groupes de travail Pials interdegrés et cas complexes second degré

A la question de la DSDEN quant à leur maintien avec la disparition des CHSCT si proche, les représentants des personnels répondent de manière favorable. Ce sera un premier travail qui pourra se continuer par la suite. Ils auront lieu le 17 novembre.

4. Questions diverses

Le SG présente un point sur les problèmes du versement des salaires pour 21 AESH. Pour la plupart, c'est le retour du contrat signé qui manquait.

La DSDEN s'est montrée réactive : 15 acomptes ont été versés automatiquement, 3 ont pu bénéficier d'une aide d'urgence de l'Action Sociale.

Il invite les 3 restants à faire la demande auprès de l'assistante sociale des personnels.

La FSU fait remarquer que pour l'un d'entre eux au moins, le contrat n'avait pas été envoyé. Par ailleurs, même si elle votera pour l'attribution de l'aide en CDAS, elle regrette que les fonds sociaux soient ici utilisés pour pallier à des manquements de services administratifs.